

SAISON 2020-2021



Assemblée Générale : **Dimanche 11 octobre à 10h00**
Salle du Chardon Bleu à l'Alpe du Grand Serre.

Inscriptions au SKI CLUB de l'Alpe du Grand Serre après l'Assemblée Générale.

Début des entraînements à l'Alpe d'Huez les dimanches 3 et 13 décembre 2020:
Samedi ou dimanche à confirmer

- **Ski foncier 9h – 16h** (horaire à confirmer)
Forfait Huez 10€ soumis au renouvellement de notre convention avec la SATA.

Début des entraînements à l'Alpe du Grand Serre le Samedi 19 décembre 2020
Dates ouverture station AGS à confirmer

- **Entraînements Vacances Noel: 11 jours** (9h-13h)
Samedi 19/12 au mercredi 23/12 puis du samedi 26/12 au mercredi 30/12 et samedi 2/01
(Si Manque de neige, 6 jours délocalisés sur Huez ou 2 Alpes)
- **Entraînements (Hors vacances scolaires) ou Courses, samedis et dimanches** (9h-13h)
Entraînements jusqu'à fermeture de la station AGS et Courses jusqu'au 4 avril
- **Vacances Février: 13 jours** (9h-13h)
Du samedi 06/02 au dimanche 21/02/2021 (3j de repos à positionner)
- **3h entraînements les mercredis après-midi** (13h45-16h45)
- « **Classe sportive** » avec le collège Mauberet de La Mure, les **jeudis après-midi** (3h) du 7 janvier au 18 mars, financés à 30% par le Ski Club Alpe du Grand Serre.

Autres prestations:

- **Stages de toussaints aux 2 Alpes, 3 jours fin octobre 2020** (Si Glacier des 2 Alpes ouvert)
Encadrement coach et Hébergement UCPA partiellement pris en charge par le SKI CLUB AGS.
Tarif réduit pour cette saison **150€ (8 participants minimum)**

INSCRIPTIONS ENTRAÎNEMENTS/COMPÉTITIONS - SAISON 2020/2021

Documents pour les inscriptions compétiteurs Ski-Club :

- La fiche d'inscription dûment complétée, datée et signée (*avec adresse e-mail en fonctionnement*).
- L'accusé de réception du règlement intérieur compétition, daté et signé, incluant Autorisation Hors-piste, Autorisation Droit à l'image et Autorisation de transport.
- Un **certificat médical datant de moins de trois mois** autorisant la pratique du **ski alpin en compétition**.
(ou Questionnaire de santé si certificat médical fourni la saison dernière).
- Fiche sanitaire complétée.
- **Les règlements par chèques** correspondants à la fiche d'inscription et aux tarifs en vigueur.
Payable en plusieurs fois, indiquer date d'encaissement au dos des chèques.
Chèques vacances et Coupons sport ANCV acceptés.
Chèque adhésion sportive du chéquier Jeunes Isère et Carte Pass-region acceptés.
- 1 photo copie de la carte Pass-region pour les lycéens.
- N° du Forfait AGS de la saison dernière (si achat du forfait saison AGS par le Ski Club).
- 1 photo d'identité (*si nouveau forfait saison AGS des remontées mécaniques*).

Comment nous joindre : E-mail Ski-Club: scags-bureau@googlegroups.com

Président : **Stephane VENTURI** 06.74.06.46.62
Vice-Président : **Adrien Charvet** 07.82.45.75.78